

Lettre d'information CFE-CGC ArianeGroup – OCTOBRE 2021

### LE TEMPS EST VENU...

Le 21 juillet dernier, Malakoff Humanis a annoncé la hausse à venir des cotisations santé de notre régime de base, en raison d'un déficit de notre régime obligatoire. Ce déficit n'est pas lié à une augmentation du prix des actes mais au nombre pratiqués.

**Un compromis pourrait être déployé consistant à :**

- Appliquer une hausse de 3% des cotisations dès le 01/01/2022,
- Ne pas reconduire les allègements de cotisations,
- Maintenir les niveaux actuels de cotisations et allègement pour les retraités.

Pour la CFE-CGC la baisse de qualité de nos prestations n'est pas envisageable et s'inscrit dans la mise à disposition auprès des salariés, d'un contrat de haut niveau et surtout pérenne.

Cet évènement permet à la CFE-CGC de renouveler son souhait de **demander au CSE-E, d'appliquer un subventionnement du régime de base**. Cette action permettrait d'aider tous les salariés d'ArianeGroup, contrairement au subventionnement du régime optionnel (concernant seulement une faible partie des salariés).

Tous les salariés vont être concernés par la hausse des cotisations du régime de base. Le CSE-E doit faire acte d'action sociale face à cet évènement.

De plus, la trésorerie actuelle du CSE-E permet ce subventionnement.

### TOP...PAS TOP !

**PROLONGATION** : la Direction a annoncé le 30 septembre dernier, la prolongation de nos statuts en l'état jusqu'à fin 2023. Une annonce que la CFE-CGC accueille avec satisfaction, en dépit du surplage de l'harmonisation des statuts.

**SOUS-TRAITANCE RESTAURATION** : La CFE-CGC tenait à exprimer un avis positif relatif à la conduite du projet de sous-traitance de la restauration collective de notre site. Le dossier est mené de façon claire et lisible. Le choix du cabinet AGRIATE pour aider le CSE-E reste pertinent vu le niveau des synthèses rétrocedées. Le bureau du CSE-E a su traiter les doutes exprimés par la CFE-CGC en début de mandature, quant à la méthode affichée.

**ASSURANCE CHÔMAGE** : Le Conseil d'État valide l'entrée en vigueur de la réforme depuis le 1er octobre dernier. La CFE-CGC déplore ce passage en force de ces décrets restant déloyal et déposse les partenaires sociaux de leur rôle dans la mise en place du régime de l'assurance chômage.

**VA255** : Lancement réussi pour Ariane5, en battant un nouveau record" et ce, malgré un contexte complexe et troublant pour les salariés ArianeGroup. Saluons l'engagement sans faille de l'ensemble des salariés, qui ont permis ce nouveau succès.

### ÇA C'EST DIT !

«À celui qui ne sait pas vers quel port il navigue, aucun vent n'est favorable.»

Sénèque

### CONTACTS

**Délégués Syndicaux**  
Christophe CADIER  
Frédéric BIHEL  
Pascal KLONOWSKI

**Délégués Syndicaux Centraux**  
Philippe GERY : 06 08 33 11 47  
Loïck COURPRON (suppléant) :  
07 76 37 71 34

**Elus et Elus au CSE-E**  
Jean-Pierre AUBRET, Séverine BOMPARD, Frédéric CHORT, Jean-Louis DODELIN, Anne FOTRE, Barbara GILL, Karen GONZALEZ, Françoise GUENAT, Pascal KLONOWSKI, Isabelle ROUCHON, Antoine ROUSSY, Jean-Christophe SERRANO-BELLON, Marianne TOMCZYK, Emmanuel TORRES.

**Elus et Elus au CSE-C**  
Anne FOTRE, Marianne TOMCZYK  
Frédéric CHORT, Jean-Louis DOI

**Représentants Syndicaux au CSE**  
Christophe CADIER  
Loïck COURPRON

**CSSCT ISSAC** (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail)  
Frédéric CHORT (secrétaire)  
Jean-Christophe SERRANO-BELLON  
Emmanuel TORRES

**CSSCT Crozon**  
Pascal KLONOWSKI

**Commission DIVERSITE**  
Jean-Pierre AUBRET (rapporteur)  
Barbara GILL  
Karen GONZALEZ

**Commission EMPLOI FORMATION**  
Séverine BOMPARD  
Marianne TOMCZYK

**Représentants de proximité**  
BLB : Jean-Noël SANCHIS  
Crozon : Lucie BISSON, Dominique CHRISTOPH

**Section ENFANCE**  
Anne FOTRE (Présidente)

**Référent Harcèlement**  
Jean-Pierre AUBRET

### CES START-UP QUI MONTENT !

Le plan « France2030 » annoncé par le Président de la République, et notamment les 1,5 milliards d'euros dédié à l'espace concernera le NewSpace et notamment les start-up.

Ces start-up émergent de façon exponentielles en France depuis maintenant quelques années. À titre d'exemple, il existe d'ores et déjà 2 start-up françaises très ancrées sur le sujet des mini-lanceurs, qui se veut être la technologie du futur !

HyPr Space (Hybrid Propulsion for Space) vient de célébrer récemment la validation politique de son ambition de développer un mini-lanceur réutilisable et ce, avant 2026 ! Très récemment, ils ont aussi réussi avec succès plusieurs réallumages de leur démonstrateur MK1. Cette start-up vise aussi bien le marché civil et militaire.

Venture Orbital de son côté, vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à Reims. Cette start-up a pour ambition à très court terme d'industrialiser son mini-lanceur Zephyr.

**Ces start-up avancent très (trop) rapidement sur des technologies et concepts avancés qui sont en rupture comparés aux modèles actuels !**

Pourquoi ArianeGroup ne s'y est-elle pas lancée avec notamment le projet Sparrow en 2017 ?

### CONGÉS PATERNITÉ

Depuis le 1er juillet 2021, le « congé de paternité et d'accueil » (nom officiel) est allongé de 11 à 25 jours calendaires.

La CFE-CGC est à l'origine de la création de ce dispositif entré en vigueur en 2002. Nous estimons que cet allongement du congé de paternité va dans le bon sens, en favorisant notamment l'implication des pères dans la répartition des tâches parentales, une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Néanmoins la CFE-CGC avait manifesté, lors de l'annonce de la mesure en octobre 2020, son opposition à ce que le congé paternité soit fractionnable.

**Pour la CFE-CGC, le congé paternité est destiné à couvrir la période qui suit immédiatement la naissance de l'enfant afin de favoriser l'implication du père et de créer un lien avec l'enfant.**

Pour la CFE-CGC, ce fractionnement n'est pas dans l'intérêt des entreprises au regard de l'impact sur l'activité et des potentielles difficultés d'organisation.

### VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?



### A PART CA ?

**WAY4SPACE** : tel est le nom donné au projet de SpaceHub, nouveau centre de réflexion inauguré le jeudi 14 octobre dernier à Saint Médard en Jalles. Ce centre est piloté par Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, Saint-Médard-en-Jalles, ArianeGroup, Dassault Aviation et Thales.

**FRANCE 2030** : Le Président de la République met sur la table 1,5 milliards d'euros pour le spatial. Plus important, il annonce sa volonté de mettre en avant de nombreuses start-up françaises sur des projets spatiaux ambitieux et structurants. Comme par exemple, HyPr Space (Hybrid Propulsion for Space) spécialisé dans les mini lanceurs ! Mais ce, sans abandonner pour autant "les acteurs établis". Ce "mariage" culturel (entre acteurs établis et acteurs émergents) réussira-t-il dans le but que "la France réussisse à innover dans les nouvelles explorations spatiales et les nouveaux usages" ?

**UN CHANTIER COLOSSAL** : celui du projet « Zéro émission nette » pour l'aérien en 2050. De nouvelles compétences à prévoir, des nouveaux métiers mais aussi et surtout, de nouveaux modes de génération d'énergie ! En l'état actuel des choses, le risque de pénurie d'énergie est fort et le tout électrique risque d'atteindre ses limites.